

Diffamation sur la profession de Pharmacien : Des journalistes bientôt poursuivis

Dans un communiqué paru le 26 Avril 2022 et signé de la Présidente du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens du Bénin (CNOPB), le conseil met en garde pour diffamation au sujet de la profession de Pharmacien.



Cotonou, le 26 avril 2022.

**COMMUNIQUE DE PRESSE
N°01/2022 du 26 avril 2022
Portant mise en garde pour diffamation**

Il nous est revenu que plusieurs organes de presse (en particulier la presse écrite et en ligne) font de la diffamation au sujet de la profession de pharmacien.

L'Ordre National des Pharmaciens du Bénin (ONPB) en tant que garant de de l'honneur et de l'indépendance de la profession de Pharmacien au Bénin en appelle au sens élevé de responsabilité de tout un chacun dans le traitement de l'information.

Il invite les professionnels de la presse à vérifier les informations avant la diffusion. En tout état de cause les auteurs répondront de leurs actes devant les juridictions compétentes de notre pays.

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens du Bénin reste à votre disposition.

Nos coordonnées :

Tél : 51878454 / 51878458

Email : contact@onpb.bj

Site web : www.onpb.bj

Adresse du siège de l'ONPB : Akpakpa dans la rue à côté de NSIA Bank au carrefour la Roche, carré N°24, parcelle H, Abokicodji, Cotonou.



**Dr ALLADAYE PADONOU Sylvie Chantal
Présidente du CNOPB**

En effet, il s'agit des organes de presse écrite et en ligne particulièrement qui ont relayé abondamment une fausse

information sur l'arrestation d'une pharmacienne et d'une mère à la suite d'un avortement. Des faits qui ne se sont pas avérés. Parce qu'aucune pharmacienne exerçant au Bénin n'a été arrêtée pour une telle situation. Le conseil menace de poursuivre en justice des journalistes qui par manque de professionnalisme dans la vérification des informations ont diffamé sur la profession.

Les fausses informations sont dangereuses et peuvent être source de plusieurs conflits entre acteurs de la société. C'est pourquoi, des professionnels promeuvent depuis quelques années dans les pays développés le Fact-checking la vérification d'information. Au Bénin, bien que certains professionnels des médias aient pris conscience, d'autres préfèrent continuer la besogne. Le mal gangrène souvent au sein de la presse écrite et celle en ligne. Un fait qui rappelle la problématique de la spécialisation en journalisme qui permet dans le cas présent de distinguer une auxiliaire de pharmacie d'une pharmacienne.

Megan Valère SOSSOU